

NOUVELLES DU SIÈGE

Lors de sa séance des 7 et 8 décembre 1993, l'Assemblée du CICR a pris acte du départ du professeur **Marco Mumenthaler**. Elu membre du CICR en 1989, celui-ci, pour des raisons personnelles, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Elle a en outre nommé membre honoraire du CICR **M. Pierre Languetin** qui a atteint la limite d'âge.

CORRIGENDA

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1993 — No. 804

Livres et revues

Le transport sanitaire d'hier et d'aujourd'hui

Page 557 — 1^{er} paragraphe — Lignes 17 et 18

Il convient de lire: «Pour de telles situations, le navire-hôpital à grande capacité d'accueil peut être prévu, en préparant à temps *la* transformation de navires à passagers; de tels navires figurent au chapitre 4».

Notes de lecture

Fontes Historiae Iuris Gentium

Page 562 — Après le titre, il convient de lire: Sources *relating* to the History of the Law of Nations.